



FSU 93



## **En Seine-Saint-Denis : pour la CGT, FO, FSU, Solidaires, CFE-CGC, UNEF La Loi Travail XXL, c'est toujours non ! Le 21 septembre nous appelons à la mobilisation !**

Les organisations syndicales de Seine-Saint-Denis se félicitent du succès de la journée de mobilisation du 12 septembre. Nombreuses et nombreux ont été celles et ceux qui se sont mobilisé-e-s sur le département. La manifestation parisienne a accueilli 60 000 personnes (500 000 dans toute la France dans 200 manifestations). Le sentiment qui prédominait était la détermination pour tous les manifestants, bien conscients des coups portés au monde du travail.

Par ailleurs, nous condamnons les propos du Président de la République qui a déclaré « qu'il ne cédera rien, ni aux fainéants, ni aux cyniques, ni aux extrêmes ». On mesure le mépris profond d'Emmanuel Macron pour le peuple qui avait déjà tenu des propos dédaigneux sur les « illettrés », les chômeurs qui doivent se « battre » au lieu d'attendre « tout de l'autre », ceux qui feraient mieux de travailler pour s'acheter un costard et sur « les gens qui ne sont rien ».

La réalité des ordonnances sur la réforme du code du travail se fait jour aux yeux du plus grand nombre et déjà 65% de la population les rejettent !

En effet, le texte gouvernemental, sous couvert de pragmatisme, est en réalité un document idéologique, libéral, un recyclage des vieilles lunes du MEDEF qui ont pourtant partout démontré leur échec. Ces orientations vont toujours dans le même sens : plus de précarité et de flexibilité pour les salariés, plus de « souplesse » et de facilité à licencier pour les entreprises. Elles aggravent, la loi travail El Khomri dont nous demandons toujours l'abrogation, en faisant primer les accords d'entreprises au détriment des garanties collectives et du code du travail.

Ce projet de « réforme » part du postulat que la réglementation du travail est un frein à l'embauche ! FAUX comme le démontrent l'OCDE, l'OIT, la Banque mondiale et la note de l'INSEE de juin 2017.

Des questions essentielles sont au cœur des 5 ordonnances : salaires, temps de travail, emplois, licenciements facilités, plafonnement des indemnités des licenciements abusifs, référendum d'entreprise à l'initiative de l'employeur, fusion des instances représentative du personnel, CHSCT supprimés, CDI précaire avec les contrats de « chantier »... L'inversion de la hiérarchie des normes, poussée jusqu'au bout, comme le souhaite le gouvernement Macron, ce n'est plus de norme du tout, avec le retour à l'individualisation complète du contrat de travail !

Après le code du travail, le gouvernement veut attaquer les statuts des agents de la fonction publique et amplifier la maltraitance des services publics et des fonctionnaires avec le gel des salaires, le jour de carence et un énorme plan social de suppressions de 120.000 postes. Les chômeurs, dont le gouvernement d'Emmanuel Macron souhaite abaisser les droits, les retraités, dont les pensions vont subir une augmentation de la CSG, les jeunes, qui voient leurs droits attaqués (APL...), la suppression de cotisations sociales sont aussi dans la ligne de mire d'un pouvoir qui ambitionne de se servir sur nos droits collectifs et notre pouvoir d'achat pour servir les profits et les dividendes ! Les entreprises du CAC 40 qui ont versé 35 milliards d'€ à leurs actionnaires au 1<sup>er</sup> semestre 2017 peuvent dormir sur leurs deux oreilles !

Nous ne nous résignons pas à cette perspective ! Nous avons des propositions pour sortir de ce cycle infernal : austérité, baisse des droits des salariés, déflation salariale, chômage, précarité, travailleurs pauvres ! L'augmentation des salaires, la réduction du temps de travail, de nouveaux droits pour les salariés et leurs représentants, sont gage d'efficacité économique et sociale. Nous appelons les salariés à organiser des assemblées générales au sein des entreprises, des administrations, dans l'unité la plus large, afin de débattre de ces questions et d'envisager collectivement les modalités d'action au cœur des lieux de travail.

**Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, CFE-CGC, UNEF de la Seine-Saint-Denis appellent les salarié-e-s, les jeunes, les retraité-e-s, les privé-e-s d'emploi à se mobiliser et à amplifier la mobilisation, dans l'action et la grève, pour contrer cette Loi Travail XXL et ouvrir des perspectives porteuses de progrès social.**

**Le 21 septembre, exigeons le RETRAIT de la Loi Travail XXL !  
Manifestation à Paris - 14h : Montparnasse (place du 18 juin 1940)**